

BILAN D'UNE PREMIÈRE PROSPECTION DE LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA *ATHENE NOCTUA* DANS LE NORD DU CANTON DE LÉZARDRIEUX

Marc RAPILLIARD



Adulte de Cadiou, son regard sévère exprime bien le courroux provoqué par la présence de l'intrus – janvier 2013. (M. Rapilliard)

Introduction

Situé dans la « presqu'île » formée entre les estuaires du Trieux et du Jaudy

dans le Trégor, le territoire objet du présent article recèle un noyau de population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* qui, au vu du déclin généralisé de l'espèce en

Europe, mérite une attention particulière. Entre 2000 et 2012 seulement 62 communes, sur les 373 que compte le département des Côtes-d'Armor, fournissent des données dans la base du GEOCA.

Dans les régions bocagères les principales raisons évoquées pour expliquer cette régression sont la transformation des habitats. Les remembrements et l'arrachage des vergers privent la Chevêche de cavités pour nicher, les prairies, territoire de chasse favori, disparaissent devant l'intensification des cultures. L'élevage hors sol et l'emploi des pesticides détruit les invertébrés (insectes, vers, coléoptères...)

qui, outre les micromammifères, sont une part importante de son alimentation selon les saisons. L'urbanisation galopante des communes rurales et la mortalité due au réseau routier sont également incriminés.

L'espèce est pourtant très souple dans ses exigences tant d'habitats que de sites de nidification. Selon le contexte géographique, toutes sortes de cavités peuvent lui convenir : vieux arbres, constructions en pierre, bâtiments agricoles, falaises, tas de pierres, etc., ceci souvent à proximité de l'homme puisqu'elle niche volontiers dans des habitations occupées y compris en centre bourgs et dans des parcs urbains. La situation est



Le couple de Kerdolac'h devant l'entrée de leur gîte en mars 2006. La nidification sur ce site date au moins de 2003, sans interruption à ce jour. (M. Méar)



Deux juvéniles à Kerdolac'h postés sur le bord d'un trou de boulin – juin 2011 (M. Méar)

de ce fait très contrastée d'un pays ou d'une région à l'autre. En France la population était estimée entre 20 000 et 50 000 couples en 2004 (Dubois *et al.*, 2008). En Bretagne « historique » le récent *Atlas des oiseaux nicheurs* l'évalue à au moins 1 000 couples (GOB collectif, 2012) tandis que pour les Côtes-d'Armor l'*Atlas des oiseaux nicheurs* de 1998 avançait 50 à 100 couples seulement.

Premiers contacts*

Premiers jours de mai 2008 une Chevêche veille sur le faîtage d'une ferme inoccupée au lieu dit Pratalic¹ en Pleubian

(n° 4). J'y retourne le 4 mai avec Geoffrey Stevens et nous y observons un couple sous un hangar. Geoffrey me précise que deux couples sont déjà connus dans le secteur : à Kerdolac'h en Pleumeur-Gauthier, (n° 1) et un autre, à 1,5 km au sud ouest, au lieu dit Teuleubry² (n° 5) à proximité de Saint-Adrien sur la même commune. Sur le premier site Michel Méar nous présente un adulte perché dans un arbre et sur le second un individu se tient dans un trou de boulin³ du pignon d'une maison habitée.

Aux mois de mars et avril 2009 je retrouve un individu sur les toits de la ferme de Pratalic mais je n'aurai plus de contacts après le 25 avril. j'attribue cette

* Par commodité j'ai attribué un numéro à chaque site où un individu a répondu à la « repasse » (fig 1).

1. Les noms de lieux reprennent l'orthographe des cartes IGN 1/25 000.

2. Je conserverai l'appellation Teuleubry pour la suite de l'étude.

3. Trou aménagé lors de la construction d'habitats en pierre pour fixer les échafaudages.



La Chevêche telle qu'on peut l'observer fréquemment postée à l'entrée d'un trou de boulin d'une construction ancienne – Kerdolac'h, janvier 2013. (M. Rapilliard)

désertion aux travaux de restauration en cours sur les bâtiments. Par ailleurs des observations sont réitérées pendant la saison de reproduction sur les deux sites déjà mentionnés (n° 1 et 5).

Printemps 2010. Aucuns contacts ni à Pratalic (n° 4) ni à Teuleubry (n° 5) mais, à l'automne, Luc Cailler, un ami propriétaire d'un gîte à Cadiou en Pleumeur-Gauthier (n° 3) me dit avoir observé un couple de chevêche sur l'un des pignons durant le printemps-été. Ce lieu-dit se situe à 1,2 km au sud du site de Teuleubry (n° 5). De son côté Guillaume Laizet fait part de l'observation de deux individus le 3 avril au lieu dit Toull Lann en Lézardrieux (n° 1) qui se trouve à 1,5 km du couple de Cadiou (n° 3) En préparant cette note j'apprendrais que Patrice Berthelot avait déjà observé un individu sur ce site le 31 octobre 2006. Par ailleurs la présence est à nouveau confirmée à plusieurs reprise en juillet à Kerdolac'h (n° 1) avec au moins un juvénile.

Durant la saison de reproduction 2011, des données sont à nouveau collectés pour les sites n° 1, 2, 3 et à nouveau dans le secteur de Pratalic/Pleubian (n° 4). En outre trois juvéniles sont notés à Kerdolac'h (n° 1) et un à Cadiou (n° 3).

Cela ressemble bien à un îlot de population et non plus à une présence anecdotique. Précisons que la plus ancienne donnée enregistrée dans la base du GEOCA pour la zone étudiée concerne un couple avec 3 juvéniles à Pleumeur-Gauthier (non localisée) en 1993 ; la suivante en 2000 au bourg de Trédarzec puis en 2003 à nouveau à Pleumeur-Gauthier à Kerdolac'h (n° 1).

Ayant, entre temps, pris durablement mes quartiers à Pleubian, j'engage début 2012, une prospection systématique avec la méthode de la « repasse » qui consiste à diffuser le chant du mâle d'après un enregistrement au moment où ceux-ci manifestent leur instinct territorial soit de mi février à mi-avril. Sur la suggestion

de Sébastien Nédelec je prends connaissance du protocole proposé par la mission rapaces de la LPO⁴. En effet la «repassé» est à utiliser avec précautions afin de ne pas perturber la reproduction par des dérangements répétés d'un même chanteur cantonné. Dans les faits il est recommandé de ne pas émettre plus de deux fois, à quelques semaines d'intervalle, auprès d'un même chanteur.

Mise en œuvre du protocole

Du 26 février au 13 avril 2012 j'ai donc effectué dix séances de « repasse » entre 20 h 30 et 23 h 30 en heure d'hiver et entre 21 h 15 et 0 h 30 après le passage à l'heure d'été (25 mars) sur un territoire de 40 km² qui englobe les communes de Pleubian, Lanmodez, le sud de Kerbors, le nord de Lézardrieux et le nord de Pleumeur-Gauthier (fig. 1 et 2). Je me suis rapidement rendu compte qu'il était plus profitable de repérer de jour les lieux potentiellement favorables à savoir des constructions anciennes en pierre (bâtiments d'exploitations agricoles, habitations, dépendances) et pas nécessairement inoccupées comme je l'imaginai *a priori*. La Chevêche s'accommode bien de l'activité humaine, à l'image du couple de Cadiou (n° 3) qui occupe un trou de boulin dans le pignon surplombant le parking d'un gîte rural régulièrement occupé.

J'ai ainsi parcouru dix itinéraires, se recoupant parfois, en diffusant le CD depuis mon autoradio portières ouvertes, en appliquant le protocole qui consiste à

écouter d'abord une à deux minutes si un chant spontané est audible avant de diffuser l'enregistrement. Dans les faits je n'ai perçu de chant spontané avant « repasse » qu'à trois reprises seulement ce qui peut s'expliquer par le fait que dans les zones à faible densité, les chanteurs sont réputés moins locaux. La première diffusion de 30 secondes est suivie d'une minute d'écoute, puis d'une minute de re-diffusion si aucune réponse n'a retenti. Après une nouvelle plage d'écoute d'une minute une troisième tentative d'une minute trente est effectuée en cas d'insuccès aux deux précédentes. Après quoi l'on peut considérer, en l'absence de réponse qu'il n'y a, *a priori*, pas de chanteur dans un rayon de plus ou moins 500 m. Il est bon toutefois de ne pas désertier le lieu trop rapidement après la dernière diffusion car, si la réponse peut parfois être quasi immédiate, elle peut également être longue à survenir. Tel ce cas où, grâce à la présence de Roland Cuvier qui avait tardé à ré-intégrer le véhicule, nous avons intercepté un nouveau chanteur alors que j'avais remis le contact après deux minutes d'attente à la fin de la troisième diffusion. En cas de réponse il est recommandé d'arrêter l'émission afin de ne pas perturber le chanteur.

Le protocole LPO suggère des points de « repasse » distants de 500 m à 1 km selon que le terrain est plus ou moins ouvert. Dans les faits mes points d'écoutes ont été plutôt distants de 300 m en moyenne.

La présence ou l'absence sont confirmées lors d'un second passage sur les mêmes points de repasse à quatre ou cinq semaines d'intervalle. Cela s'est révélé profitable sur les points n° 5, 6 et 7 où je n'avais pas eu de réponses au premier passage. On considère qu'avec deux passages sur les mêmes points d'écoute on

4. Afin de pas surcharger l'article je vous invite à consulter les détails du protocole dans le « cahier technique chevêche » de la mission rapaces de la LPO. Voir les ressources Internet en fin d'article.

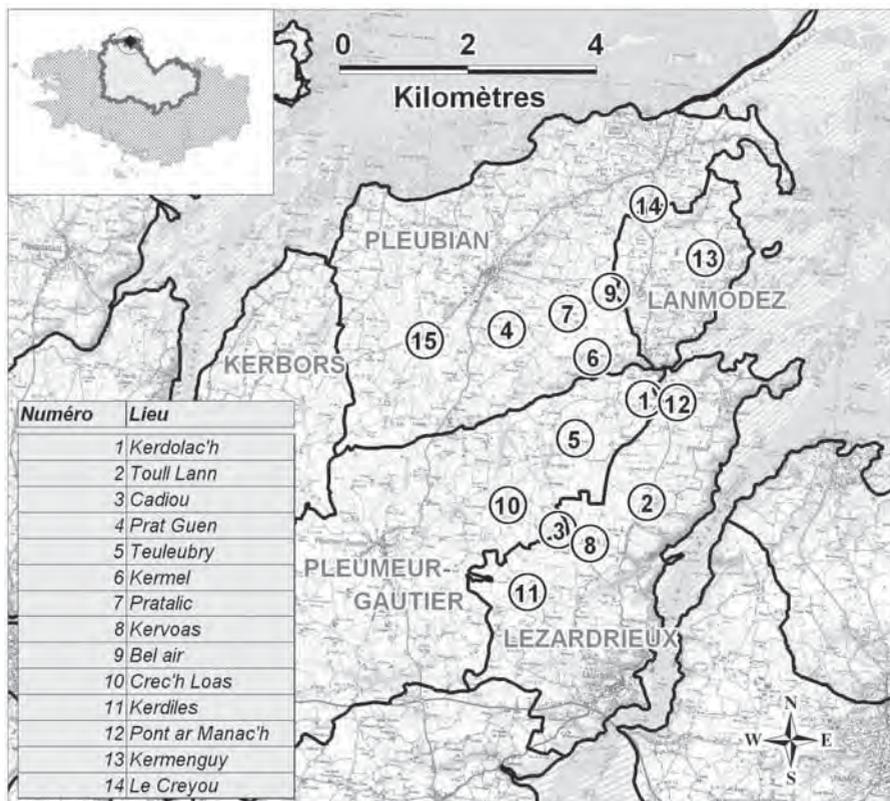


Figure 1 – Localisation des quinze sites où des mâles ont répondu à la « repasse »

contacte 80 % des mâles cantonnés. La repasse ne doit cependant pas être pratiquée en période de reproduction soit à partir de fin avril.

L'entreprise s'est rapidement révélée fructueuse au delà de mes espérances. Dès la première séance le 26 février je contacte 3 chanteurs ; Deux prévisibles : Cadiou (n° 3) et Kerdolac'h (n° 1) déjà connus – mais une surprise m'attend à 400 m de chez moi à Prat Guen en Pleubian (n° 4) où retentit le « Hou-hou » interrogatif caractéristique.

Encouragé par ce succès je réitère six jours plus tard et découvre trois chan-

teurs : à Toull Lann (n° 2) et Teuleubry (n° 5) déjà connus et un nouveau à la ferme de Kermel en Pleubian (n° 6) site non repéré à ma connaissance à ce moment là mais où, je l'appris par la suite, Guillaume Laizet avait trouvé une plume le 19 septembre 2007.

Au quatrième soir, accompagné par Roland Cuvier, nous entendons enfin l'individu de Pratalic (n° 4), après deux précédentes tentatives infructueuses non loin de là, le mâle vient se percher au dessus de nous sur un poteau Télécom à 150 m du site où je j'avais observée en 2008/2009 et où il n'avait pas été revu depuis. Dans

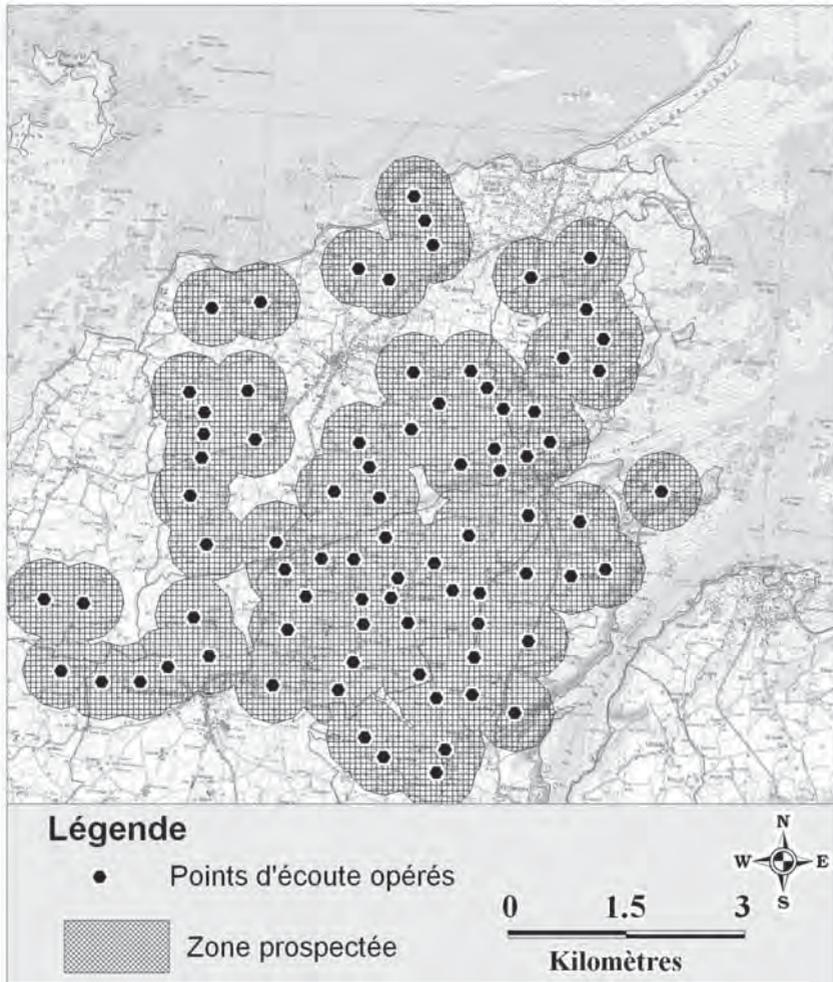


Figure 2 – Localisation des points de « repasse ». Les cercles, d'un rayon de 500 mètres, couvrent la distance théorique d'audibilité du chant. Le territoire couvert représente 40 km².

la même soirée nous contactons deux nouveaux chanteurs à Kervoas en Lézardrieux (n° 8) puis un autre à Bel-air en Lanmodez (n° 9).

Ainsi s'égrainent les fraîches soirées de fin d'hiver jusqu'au 13 avril. Le 23 mars avec Arnaud Guichard nous battons en

retraite du fait d'un vent trop soutenu. Le temps doit être calme (vent inférieur à 20 km/h) et sans pluie. C'est la seule sortie qui sera négative, les neuf autres auront donné à chaque fois un ou plusieurs contacts originaux ou de confirmation. C'est assez remarquable si l'on com-

pare avec la tentative infructueuse initiée par Alain Beuget à la même période durant trois soirées sur les communes de Plouha – Yvias et Pléguien, y compris sur des sites où l'espèce était présente il y a une dizaine d'années. Néanmoins, dans le cadre d'une prospection pour la Chouette effraie une équipe de la LPO a contacté la Chevêche à deux reprises sur les communes de Plouaret et Plumilliau (Alexandre Laubin comm. Pers.).

Bilan de la prospection

Au final après dix soirées de prospections, et quatre-vingt points de « repasse » différents, ce sont pas moins de 15 mâles cantonnés qui ont répondu à l'appel et nous ont même gratifiés de leur présence à six reprises dont deux avec la femelle. Ramené aux 40 km² du territoire couvert cela donne une densité moyenne de 0,3 mâle chanteur au km². Les plus rapprochés, Kerdolac'h et Pont ar Manac'h (n° 1 et 12) sont distants de 375 mètres. Cette densité n'est pas exceptionnelle si l'on considère que 0,8 à 1,3 chanteur au km² sont les valeurs moyennes pour les régions françaises qui conservent de belles populations⁵ même si 2 à 4 chanteurs/km² peuvent encore être enregistrés pour les régions des mieux dotés encore faut-il préciser que cela concerne des territoires de quelques dizaines de km² (Étienne, 2012).

Néanmoins compte tenu du faible nombre de données connues pour les Côtes-d'Armor ce noyau de population fait figure d'exception en attendant d'en découvrir d'autres. Pour exemple, en Ille-et-Vilaine des prospections systématiques

ont permis de découvrir ces dernières années plusieurs noyaux de populations, dont l'un à l'est de Rennes, avec une densité de 1,2 chanteur/km² en 2012 pour un territoire étudié de 30 km² (Marc Gauthier, comm. pers.) alors que dans le Haut Léon Didier Clech trouve 0,2 couple sur un secteur de 178 km² (comm. pers.). Au début des années 1990 Sébastien Mauvieux avait prospecté les communes de Saint Donan et Plaintel où il avait trouvé respectivement 7 et 5 sites de nidification possible / probable (GEOCA collectif, 1998).

Habitat

Si la Chevêche d'Athéna s'accommode bien de la proximité de l'homme l'habitat concerné peut paraître ici atypique. Nous sommes en zone de culture légumière prédominante où les pesticides sont la règle. Les parcelles sont délimitées par des talus pauvrement arborés. S'y ajoutent depuis quelques années le maïs et les céréales et de manière marginale subsistent de rares prairies. Autant dire rien de bien excitant pour notre oiseau fétiche. Il est difficile de trouver des explications au maintien de cette population alors que d'autres semblent avoir disparu de secteurs proches. Pour ce qui est d'une végétation basse il est possible que les nombreux talus qui clôturent les parcelles soient un substitut aux prairies, le maillage étant encore relativement serré malgré des arasements survenus. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la population étudiée depuis plus de vingt ans par Didier Clech dans le Haut Léon (nord Finistère) occupe un habitat sensiblement identique (Clech, 2001). D'autres régions d'agriculture intensive ont également conservé des petits groupes ; par exemple, dans la plaine de Valence (Drôme) à dominante de maïs, céréales et

5. À noter qu'un chanteur cantonné ne correspond pas nécessairement à un couple nicheur.



Le territoire du couple de Prat Guen à 1 000 mètres du centre bourg de Pleubian (M. Rapilliard)

vergers intensifs, Sébastien Blache trouve 0,8 mâles chanteurs au km² sur une zone de 48,5 km² (Blache, 2004).

Sites de nidification

La pluviométrie du printemps-été 2012 a contrarié mon intention de recher

cher les sites de nidification et de suivre la reproduction. Toutefois tous les individus adultes observés au cours des mois de mai, juin et juillet sur des sites où la repasse avait été positive (n° 6, 14, 15) étaient systématiquement perchés sur des cheminées, toitures ou trous de bou-lins. De même les sites de reproduction avérés (n° 1, 3, 12) sont des murs d'habi-

tations, occupées ou non. Ceci présume bien d'une nidification préférentielle, dans les édifices en particulier les constructions traditionnelles en pierre laissant aux oiseaux des cavités entre les pierres mal jointoyées. Ceci peut s'expliquer par l'absence d'arbres têtards ou fruitiers qui ont la faveur de la Chevêche dans les régions bocagères. La population du Haut Léon est révélatrice à ce titre : Sur 100 sites de reproduction étudiés au fil des années, seulement 5 sont des hangars et aucun des arbres (Clech, 2001).

En terme de reproduction Kerdolac'h, Cadiou et Pont ar Manac'h (n° 1, 3 et 12) ont donné en 2012 respectivement deux, un et un juvéniles à l'envol (M. Méar et Luc Cailler, comm. pers.). Je n'ai pu suivre correctement les autres sites.

Menaces sur la population

À ce stade embryonnaire de connaissance les menaces susceptibles de peser sur la pérennité de cette petite population paraissent être la restauration des constructions anciennes qui induisent souvent le jointoiment des pierres et les risques dus à la circulation routière, en particulier au moment de l'émancipation des juvéniles. En effet trois sites identifiés (n° 2, 14, 15) se situent en bordure de deux des trois axes principaux de la « presqu'île ». Il n'est pas possible d'établir aujourd'hui les éventuels effets des pratiques agricoles. Deux témoignages récents de propriétaires me font envisager une éventuelle compétition pour l'occupation des trous de boulins avec, d'une part, le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et, d'autre part, les pigeons de ferme. De fait j'ai trouvé trois nids de Crécerelle dans ces fameux trous au printemps 2012 sur ce territoire d'étude. Ces hypothèses resteront à confirmer.

Perspectives

L'objectif pour la saison 2013 est, d'une part, de confirmer l'occupation de ces quinze territoires, de combler les lacunes de couverture et de poursuivre la prospection en élargissant la zone vers l'est, le sud et l'ouest à partir de ce noyau pour en trouver les limites géographiques. D'autre part, de rechercher les sites de nidification et tenter de suivre le succès de reproduction. Des contacts seront pris avec les propriétaires afin de les sensibiliser et d'envisager la pose de nichoirs en cas de menaces sur les sites.

Pour conclure je dirais que ce propos à pour but essentiel de montrer que, bien que le déclin des populations de Chevêche d'Athéna soit une triste réalité, la mise en œuvre de prospections systématiques avec la méthode de la « repasse » peut révéler de belles surprises y compris dans des secteurs jugés *a priori* peu favorables à l'espèce⁶.

Remerciements

À Roland Cuvier et Arnaud Guichard pour leur présence chaleureuse lors de quelques-unes de ces fraîches soirées. À Michel Méar pour les informations et photographies sur le couple de Kerdolac'h et Pont ar Manac'h.

À Patrice Berthelot Alain Beuget, Luc Cailler, Didier Clech, Marc Gauthier, Guillaume Laizet, Alexandre Laubin (LPO), Sébastien Nédellec, Éric Poulouin, Geoffrey Stevens d'avoir répondu à mes questionnements multiples ainsi qu'à Yann Février et Sébastien Moreau pour leur relecture et aide à la mise en forme.

6. L'opération à par ailleurs permis de contacter 15 Chouettes hulottes *Strix aluco* et 10 Effraies des clochers *Tyto alba*.

Bibliographie

- BLACHE S., 2004. *La Chevêche en zone d'agriculture intensive (plaine de Valence, Drôme) : habitat, alimentation, reproduction*. Diplôme de l'école pratique des hautes études. Montpellier, 107 p.
- CLECH D., 1993. La chouette chevêche en Bretagne, *Ar Vran*, 5 (2), p. 5-34.
- CLECH D., 1994. La chouette chevêche en Bretagne, *Ar Vran* 5 (1), p. 10-37 [Annexe 1, p. 31-34 : Protocole]
- CLECH D., 1996. La chouette chevêche : chronique d'une mort annoncée, *Penn Ar Bed*, 163, p. 31-43.
- CLECH D., 2001. *Étude d'une population de Chevêche d'Athéna dans le Haut-Léon (Bretagne, France)*, dans GÉNOT J.-Cl. et al. (dir.). Chouette chevêche et territoires. Actes du colloque international de Champ-sur-Marne, 25 et 26 novembre 2000. ILOWG. *Ciconia*, 25 (2), p. 119-128.
- CLECH D., 2010. Étude de la population de rapaces nocturnes d'un secteur du Haut Léon, Finistère, *Ar Vran*, 21-1, p. 15-28.
- DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. & YÉSOU P., 2008. *Nouvel Inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 p.
- ÉTIENNE P., 2012. *La Chouette chevêche, biologie, répartition et relations avec l'homme en Europe*, Mèze, Biotope, coll. « Parthénope », 280 p.
- GÉNOT J.-C. & LECOMTE P., 2002. *La Chevêche d'Athéna. Biologie, mœurs, mythologie, protection...* Les Sentiers du Naturaliste. Delachaux et Niestlé, Paris, 144 p.
- GRUPE D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES DES CÔTES-D'ARMOR, 1998. *Oiseaux nicheurs des Côtes-d'Armor, 1980-1990*, Saint-Brieuc, GEOCA, 218 p.
- GRUPE ORNITHOLOGIQUE BRETON (coord.), 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*, Delachaux et Niestlé, 512 p.
- GUERMEUR Y., 1980. Chouette chevêche, dans GUERMEUR Y., MONNAT J.-Y., *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*, SEPNB/COB/Ar Vran, p. 103-104.
- MEBS Th., SCHERZINGER W., 2006. *Rapaces nocturnes de France et d'Europe*, Paris, Delachaux et Niestlé, 398 p.
- VANSTEENWEGEN Ch., 1998. *L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique. L'évolution des populations, le Statut des espèces*, Delachaux et Niestlé, 336 p.

Ressources internet

- CHABOT E., 2005. La Chouette chevêche en Ille-&-Vilaine. État des connaissances jusqu'en 2005 – Proposition de protocole de prospection en 2006-2008. [<http://emchabot.free.fr/ornitho/athena/athena.htm>].
- Groupe Ornithologique 35 [<http://atlasmw.free.fr/cheveche/index.php?title=Articles/Article2011>].
- LPO, mission rapaces [<http://rapaces.lpo.fr/cheveche-dathena/suivi-et-conservation>].
- Groupe NOCTUA, Belgique [<http://www.noctua.org/>].



Adulte de Kerdolac'h dans une attitude de repos – juillet 2012 (M. Méar)